

Elections Cantonales Six-Fours Les Plages 20 et 27 mars 2011

Alain DOUBLET

Suppléante : Sylvette GIODA

Pour un avenir autrement mieux...



Ma définition des élections cantonales :

C'est un pacte entre un homme (ou une femme) et ses Concitoyens, en vue d'améliorer leur vie quotidienne au plus près de leurs préoccupations, indépendamment des appartenances politiques.

Six-Fours doit être authentique et moderne...

Nous avons la volonté de répondre à vos problèmes au quotidien ! Il est injuste d'ignorer la vérité : Des retraités survivent avec 700 € et des jeunes doivent envisager l'avenir avec moins de 400 € par mois.

Commençons par l'essentiel...

Qui suis-je et pourquoi suis-je candidat aux élections cantonales de mars 2011 ?

À propos de moi :

Né en 1952, je suis père de famille et je vis à Six-Fours Les Plages depuis l'enfance. J'exerce le métier d'expert immobilier international.

J'ai relancé le contrat de baie en 1995 dans le cadre des mes études, déjà soucieux de la qualité des eaux.

Conseiller municipal Sans Etiquette de 2001 à 2008, je suis le fondateur et le président de l'association "Six-Fours Avenir".

Pourquoi suis-je candidat aux élections cantonales de 2011 ?

Après une longue réflexion, j'ai donc choisi d'être candidat les 20 et 27 mars prochains, dans notre canton de Six-Fours, poussé par mes convictions de longue date.

Je me présente en tant que candidat libre et indépendant, ne me reconnaissant dans aucun parti et considérant que l'union des idées est préférable aux luttes stériles que nous connaissons depuis toujours. L'important, c'est vous et non le succès de tel ou tel parti !

Gestionnaire de patrimoine de métier, ancien infirmier, homme de communication et d'action, je serai un Conseiller Général disponible, au service de mes concitoyens.

A Six-Fours, le canton et la commune se superposent sur le plan géographique.

Opposant de l'actuelle municipalité, je servirai l'intérêt général en concertation avec les décideurs locaux. N'ayant pas d'autres mandats, je mettrai toute ma volonté et mon énergie pour défendre vos projets et vos requêtes.

Le conseil général dispose de compétences dans 4 domaines essentiels :

- L'aménagement de l'espace et l'équipement,
- L'éducation, la culture et le patrimoine,
- Les actions économiques,
- L'action sociale et sanitaire.

Comme vous le constatez, le conseil général a en charge les routes départementales, telles la **RD559 entre La Seyne et Six-Fours**. Quel gâchis et quel échec !

Mais il agit aussi dans les collèges, les crèches où les maisons de retraite dont les tarifs deviennent prohibitifs. Ouvrons les yeux ! La vie en maison de retraite n'est pas un luxe !

Il est temps de bien gérer les deniers publics, les vôtres...

Parce que notre canton a besoin d'une diversité politique compétente, proche de vous et loin des partis !

QUELQUES PROPOSITIONS CONCRETES POUR PASSER DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

En Mars, vous voterez pour votre Conseiller Général du Canton de Six-Fours. Loin des partis politiques, j'ai souhaité me présenter devant vous en tant qu'homme expérimenté (**Infirmier pendant 25 ans**), responsable et déterminé à accomplir sa tâche au bénéfice de toute une population.

Chez moi, le bien des autres n'est pas une promesse électorale mais une vocation...

- Organiser la colocation entre les séniors et les étudiants permettant de lutter contre la solitude pour les uns et de diminuer la galère des jeunes en grande difficulté.

Cette pratique permettra aux anciens de rester plus longtemps dans leur foyer, eux qui ne peuvent payer une maison de retraite à 2000 € par mois minimum.

Ce projet offrira aussi un logement aux jeunes qui ne peuvent étudier ou garder un emploi, faute de moyens financiers.

Cette mesure serait immédiatement réalisable et gratuite.

L'augmentation des impôts n'est pas la seule réponse.

- Le développement économique passe aussi par une fluidité du trafic routier, objectif principal. Il n'est plus possible de mettre 1h30 pour aller de Six-Fours à La Valette. Le tunnel est une priorité !

En même temps, il est impensable que beaucoup ne puissent travailler, faute de crèches aux horaires souples et d'un réseau de bus correspondant aux sorties des collèges.

- Transférer l'entretien de la Reppe au Conseil Général pour mettre fin à des années de pollution et assurer une eau de baignade de qualité. La santé commence par la prévention.

Tourisme et écologie doivent cohabiter. Au lieu d'augmenter les impôts, je veux que nos atouts soient respectés et valorisés. Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. Laissons leur tout simplement un terre plus fertile...

Dès mon élection, j'établirai une permanence régulière en Mairie pour vous suivre au quotidien.

Proche de vous, loin des partis !

Respectueusement,

Alain DOUBLET

Suppléante

Sylvette GIODA



38 ans, cadre du secteur privé et responsable d'une association de protection des animaux depuis 3 ans.

Je suis Six-Fournaise depuis toujours...

Dans ma vie professionnelle, je traite des dossiers à caractères social, fiscal et juridique. Je suis aussi responsable de gestion comptabilité.

L'association dans laquelle je me suis engagée aide au débroussaillage écologique des forêts.

Mon engagement politique :

Une autre gestion du département et de la ville est possible, avec plus de transparence, de justice et d'honnêteté, sans se soucier de connotations politiques de droite, de gauche ou du centre.

« J'adhère pleinement aux idées innovantes d'Alain DOUBLET qui rassemble ces valeurs, pour le bien-être des habitants ».

Votez pour un avenir autrement mieux